

SESSION DU 17 octobre 2024

Vœu du groupe L'écologie ensemble pour une Région accueillante et humaine

Exposé des motifs :

Le premier article de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948 proclame "Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité."

Pourtant, depuis 1980, la France a adopté 29 lois sur l'immigration, de plus en plus liberticides et indignes. La dernière, largement censurée par le Conseil Constitutionnel, a repris directement l'agenda de l'extrême droite, dorénavant soutien du gouvernement Barnier. Cet agenda ne cesse de gagner du terrain, et de corrompre chaque jour davantage l'idéal républicain en brandissant la peur fantasmée d'une submersion migratoire.

Il faut être clair : elle n'existe pas. Selon le dernier rapport du Haut Conseil aux Réfugiés des Nations Unies, concernant l'accueil des réfugiés et des demandeurs d'asile, la France se classe 21ème sur 27 pays européens en proportion de sa population. Rien qu'en Pays de la Loire, ils représentent seulement 4% de la population selon la DARES. "La France ne peut pas accueillir toute la misère du monde" est devenue la phrase favorite des extrémistes xénophobes. Mais ils en oublient la seconde partie : "Elle doit en prendre fidèlement sa part comme elle l'a toujours fait". Et elle en est bien loin.

Car oui, la France a toujours été une terre d'accueil. En 1315, sous l'Ancien Régime, un édit royal introduisait la notion de droit du sol, aujourd'hui l'objet de mesures transitoires scandaleuses à Mayotte et dans les Outre-Mer.

Notre région a elle aussi toujours accueilli des migrants dans son histoire et encore récemment avec le nouveau centre administratif de demandeurs d'asile à Saint-Brévin, malgré la violente opposition de l'extrême-droite. Son développement économique et industriel, sa richesse, est donc tributaire du travail de ces travailleuses et travailleurs en exil. Du port de Nantes aux chantiers de Saint Nazaire, des récoltes agricoles aux EHPAD, comment imaginer ce territoire sans immigration ?

L'accueil en crise pour les migrant-e-s engendre d'autres crises, dans la santé, mentale ou physique, dans les difficultés d'intégration, culturelles ou linguistiques, dans les difficultés d'insertion par l'emploi, dans les perceptions négatives, entretenues et amplifiées, qui se traduisent par toujours plus de peur, de violence et de haine.

L'accueil n'est pas qu'une question de dignité pour l'autre, c'est aussi une question de dignité pour nous-mêmes.

Nous n'avons pas besoin d'une énième loi sur l'immigration, de plus de CRA, de plus de marginalisation de populations déjà marginalisées, de davantage de tests osseux sur les mineurs. Nous avons besoin d'un accueil digne, d'une véritable politique de soin, de réparation, d'intégration, bref, d'humanité, de fraternité. Le film "L'histoire de Souleymane" de Boris Lojkine actuellement en salle nous y invite.

Alors que le ministre de l'Intérieur et le gouvernement annoncent vouloir durcir encore les conditions de l'accueil, le Conseil régional, réuni en session plénière le jeudi 17 octobre 2024, demande à la Région :

- de rejoindre l'ANVITA, association nationale des villes et territoires accueillants, pour soutenir la nécessité d'une politique publique d'accueil, humaine et de fraternité ;
- de s'inscrire en faux face aux discours nauséabonds qui gangrèment l'espace public ;
- de reconnaître les populations d'origine étrangère comme des éléments indispensables de l'économie, de la culture, de l'histoire, des identités françaises, notamment dans les Pays de la Loire ;
- d'agir pour protéger, parmi ces populations, les individus les plus en difficulté : les femmes, les minorités de genres et sexuelles, les enfants, les mineurs non accompagnés, les personnes sans-abris, en situation de handicap, et de soutenir un accueil digne, en accord avec nos valeurs fondatrices.

Pascale Hameau,

et l'ensemble des élu.es du groupe L'écologie ensemble

